

Les slogans en actes #13 : Voie Professionnelle

unies & engagées

Pour le retrait du
projet de «réforme»
de la voie
professionnelle



Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour *l'élan commun* !**

*l'élan
commun*

cgt
AGRI

SNETAP
AGRI

SNUit am
AGRI

Sud
AGRI

POUR le service public et ses agent-e-s
la transformation sociale et environnementale

L'élan commun considère que ce nouveau chantier lancé par le Président Macron suivi par le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire va entraîner une profonde dégradation de la voie professionnelle sous statut scolaire telle que nous la connaissons actuellement.

L'enseignement professionnel agricole ne peut pas se limiter à une réponse aux besoins des entreprises et des territoires. Pour l'élan commun, la seule logique de l'adaptation des filières enseignées aux besoins économiques locaux immédiats n'est pas entendable ...

Dans l'Enseignement Agricole, le nombre de semaines de périodes de formation en milieu professionnel est largement suffisant, son augmentation ne pourra se faire qu'au détriment

de la culture et de l'enseignement général, indispensables aux futur.es citoyen•nes.

Le risque est également de sacrifier un volet pourtant essentiel de la voie professionnelle scolaire, à savoir l'émancipation et la formation citoyenne des élèves, et par conséquent la poursuite d'études.

De plus, un tel projet de réforme efface totalement les apports à la formation professionnelle réalisés dans nos établissements, dans les ateliers technologiques ou dans les exploitations de nos lycées et par nos enseignant•es de matières professionnelles, en cours, comme en TP-TD. Rappelons que ces apports sont indispensables en amont des périodes de stage.

Cette « réforme » est aussi « mortifère » pour nos exploitations agricoles et ateliers technologiques car comment légitimer l'existence de telles structures – coûteuses par ailleurs – si la formation est externalisée et les volumes horaires professionnels réduits à la portion congrue !

En externalisant les enseignements professionnels, la « réforme » vise à réduire le nombre d'enseignant.es en formation initiale scolaire ! Dès septembre 2023, en augmentant à 50 % du temps de la formation les PFMP, de nombreux enseignant.es des lycées vont se retrouver en sous-service...

Réduire le temps de présence des jeunes dans l'établissement de formation, c'est aussi réduire les dotations en personnels administratifs, d'entretien, de cuisine et de surveillance !

Cette augmentation à 50 % vise à aligner la formation initiale scolaire sur celle par apprentissage, favorisant ainsi le mixage des publics...

Les enseignant.es notamment de matières professionnelles, placés.es artificiellement en sous-service en lycée devront conformément aux textes réglementaires, soit partir, soit

compléter leur service et donc enseigner dans un autre centre de l'EPL, à savoir le CFA voire le CFPPA... prenant ainsi la place des personnels contractuels de ces deux centres !

Ce projet de réforme constitue un danger pour l'avenir des élèves et une véritable remise en cause d'un des piliers de l'école Républicaine, l'égalité entre tous les jeunes. Il constitue également un projet de réduction du nombre de postes d'enseignant•es et des personnels de nos établissements... S'il y a pénurie aujourd'hui de professeur•es, ce n'est pas en réduisant l'ambition des formations et des diplômes que se trouvera la solution au détriment de l'intérêt de nos jeunes. L'élan commun poursuivra la mobilisation contre cette « réforme » de la voie professionnelle par tous les moyens possibles.